

Madame la Présidente,

En préambule à la présente liminaire, **Solidaires Finances Publiques** souhaite de nouveau rappeler que les agents des Finances Publiques continuent de protester contre l'absence de réelle revalorisation indemnitaire. Pour rappel, l'indemnité Mensuelle de Technicité et le barème de la prime de rendement n'ont pas été revalorisés depuis 2017 et la valeur du point ACF est inchangée depuis 2009 !

Ainsi, depuis plus de 10 ans, les restructurations continues, les réorganisations, les missions transférées, les applications inabouties nous impactent quotidiennement et font perdre son sens au travail. Les résultats de l'observatoire interne traduisent cette fatigue, cette démotivation et l'insatisfaction en matière de rémunération et de promotion !

Pourtant, malgré la dégradation constante de nos conditions de travail l'engagement et l'attachement des agents au service public ne faiblit pas.

Solidaires Finances Publiques demande le dégel immédiat du point d'indice de la Fonction Publique et sa revalorisation afin de tenir compte de l'inflation galopante de ces dernières années !

De plus, nous souhaitons pour tous les agents :

- La revalorisation à 200 € mensuels avec application du taux normal de pension civile de l'Indemnité Mensuelle de Technicité ;
- La revalorisation de la valeur du point ACF ;
- L'attribution de 40 points d'ACF supplémentaires pour l'ensemble des personnels ;
- La revalorisation de la prime de rendement ;
- Le refus de tout dispositif de rémunération au mérite, y compris pour les cadres intermédiaires ;
- La revalorisation à 50 € mensuels et le déplafonnement de l'allocation journalière forfaitaire de télétravail ;
- La revalorisation substantielle des remboursements de frais ;
- L'adaptation des ACF expertise, sujétions ou encadrement au regard de l'évolution des structures et des missions exercées par les agents de la DGFIP.

Le premier point que vous proposez à l'ordre du jour consiste en l'examen du projet de règlement intérieur du CSAL. Sur ce point, nous souhaitons un certain nombre d'aménagements au projet proposé, que nous vous exposerons en séance.

Le deuxième point que vous proposez à l'ordre du jour consiste en la présentation de l'expérimentation de l'outil numérique de signalement et de traitement des indésirables impactant les agents de la DGFIP en contact avec les usagers. Concernant ce projet en expérimentation, nous sollicitons le report à la prochaine séance dans la mesure où aucune documentation ne nous a été transmise préalablement à la tenue de cette séance.

Questions diverses

- Nous renouvelons la question au sujet de la ventilation des nouveaux locaux de La Madeleine, avez-vous obtenu les certificats d'entretien ? Le nouveau cloisonnement permet-il une circulation de l'air conforme aux normes actuelles ?
- D'une manière générale, avez-vous eu des informations complémentaires quant aux éventuels travaux réalisés depuis 2016 en réponse aux faits constatés dans les compte-rendus syndicaux, que **Solidaires Finances Publiques** vous a fait parvenir.
- Nous souhaitons un point budget de la FS pour 2023.